

COPY.

Lloyd's Register of Shipping.

71, Fenchurch Street, E.C. 3.

Le 17 Mars 1922.

Messieurs,

S. J'ai l'honneur de vous faire savoir que les Inspecteurs de cette Societe au Havre m'ont transmis ici aux Bureaux votre lettre du 9 ecoule, disant qu'il n'est pas de votre intention de maintenir les cotes de vos chalutiers a vapeurs "LE PERREY" et "INGOUVILLE" au Livre-Registre de cette Societe. Dans ces conditions, le Comite qui a considere les cas de ces navires, a donne des instructions pour que la cote de chaque navire soit retiree du Registre, et remplacee par le signe de trois points (...) indiquant qu'elle a ete retiree a la demande des Armateurs.

Veillez agreer, Messieurs, l'assurance de mes sentiments distingues.

Adjoint au Secretaire.

A la Cie. "Pecheries du Havre",
35, Quai Videcoq,
HAVRE.



© 2021

Lloyd's Register
Foundation

W1412-0071